

TRAVAUX ENEDIS

Actuellement ENEDIS réalise des travaux de modernisation de son réseau sur notre commune pour faire face à la demande croissante d'électricité :

- La pose de transformateurs cabine basse avec augmentation de puissance en remplacement des transformateurs hauts de poteau,
- L'enfouissement des réseaux HTA (Haute Tension Aérienne 20 000 volts) et BT (Basse Tension) sur les secteurs de Feyte, Ecole de Puygers, la Joubertie, Bourdoux.

Ces travaux permettront d'éviter en grande partie les coupures et microcoupures d'électricité.



Ci-dessus : APRES travaux – transformateur cabine basse

A Gauche : AVANT travaux – transformateur sur poteau

TRAVAUX DE VOIRIE

Depuis le mois de juillet, l'entreprise COVED de Panazol réalise le nettoyage de nos rues avec une balayeuse aspirante poids-lourd.

Un passage le premier mercredi de chaque mois permet en plus de la propreté, moins de sable et de gravier dans les pompes de la station d'épuration

Le coût pour la commune est de 450 € HT par mois.

EAU/ASSAINISSEMENT

L'efficacité de l'étude sur le réseau d'eau et la mise en place de compteurs sectoriels se font sentir et le rendement est passé de 60 % à 73 %.

Petit rappel concernant la station d'épuration : **NE JETEZ PAS LES LINGETTES DANS LES TOILETTES.** OUI il est marqué **BIO DEGRADABLE** sur l'emballage. Cela ne veut pas dire qu'elles fondent instantanément en tirant la chasse d'eau. Leur destination est la poubelle des déchets ultimes : les sacs noirs.

SMCTOM : Syndicat Mixte de Collecte et Traitement des Ordures Ménagères.

SMD3 : Syndicat Mixte Départemental des Déchets de la Dordogne.

Les syndicats de traitement des ordures de la Dordogne vont adhérer, à la demande du Préfet, à un seul organisme : le SMD3.

Il sera mis en place sur le territoire de la Communauté de communes Périgord-Limousin, une redevance incitative.

Le but est de mieux trier et traiter les ordures ultimes.

Des agents du SMD3 seront à notre disposition pour nous expliquer le fonctionnement et l'importance de ce système lors de permanences à la mairie :

- les mardis 9, 16, 23 et 30 novembre
et le 7 et 14 décembre 2021
- de 09H00 à 12H00 et de 13H30 à 16H00.